

# ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES IAA : LES BONNES PRATIQUES

LOGEMENT / MOBILITÉ / GARDE D'ENFANTS



TRAVAIL RÉALISÉ EN 2024 PAR  
UN GROUPE D'ÉLÈVES-ATTACHÉS  
DE L'IRA DE LYON À LA DEMANDE  
LA DRAAF AURA



## OBJECTIFS :

Guide à destination des industries agroalimentaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de les aider à renforcer leur attractivité en levant les freins périphériques au recrutement.

Cette fiche présente des exemples de bonnes pratiques en matière de logement, mobilité et garde d'enfants.

Dans l'ensemble, il est question de développer et renforcer la marque employeur des entreprises.



## ACTIONS POUR LE LOGEMENT :



### Constat :

La problématique du logement est surtout liée à l'emplacement de l'industrie géographiquement. Plus l'industrie est située près d'un secteur immobilier en tension ou touristique, plus le prix du logement sera élevé et en décalage avec le salaire de l'employé, plus la zone est rurale, plus le coût sera faible. Cependant, en zone rurale, la question de la distance entre le logement et l'industrie sera plus importante.

## BENCHMARK :

### GRUPE LIVRADOIS

Possibilité de location de courte durée de logements appartenant au groupe afin de pouvoir faciliter l'implantation des salariés dans le secteur.



### EPCI DE CHALON-SUR-SAÔNE

Système d'intermédiation locative (IML) mis à disposition par les EPCI, captés par les associations et mis à disposition des primos-arrivants par la DDETS.



### UN TOIT POUR L'EMPLOI DDETS 54

Logements à destination d'un public SDF retrouvant une formation ou disposant d'un emploi. Action portée par un opérateur de l'hébergement, associations et SIAO\*.

## QUI SOLLICITER ?

## QUELLES SOLUTIONS ?

### ACTION LOGEMENT

Sollicitation en vue de débloquer les aides spécifiques d'accès au logement : garantie visale, locapasse, mobili-jeune afin de débloquer des subventions prenant en charge jusqu'à 100 euros sur le loyer.

### ASSOCIATIONS ET DISPOSITIFS DE L'ÉTAT

Services à destination des personnes sans domicile fixe ou en détresse de logement.  
Exemple : SIAO, Croix-rouge.

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Intermédiation locative : intervention d'un tiers social entre le bailleur et le locataire afin de sécuriser les loyers et simplifier les relations.

## POINTS DE VIGILANCE :



- La mise à disposition de logements par les collectivités publiques nécessite une coopération entre une multitude d'acteurs (EPCI, entreprises, Action Logement) sur le long terme.
- Nécessité de prise en compte de la situation familiale du demandeur pour lui offrir un logement correspondant à son profil comme le handicap, la taille de la famille, les enfants, la distance avec le centre ville, les établissements scolaires et les transports.

# ACTIONS POUR LA MOBILITÉ :



## Constat :

La problématique des mobilités est largement corrélée à la localisation et aux horaires atypiques des IAA.

Dans les espaces ruraux et périurbains le manque d'offre de transport oblige les travailleurs à se rendre en voiture sur leur lieu de travail.

Les modalités de travail en horaires décalés rendent inadaptée l'offre de transport en commun pour les salariés.

## BENCHMARK :



### RECOURS AU PLAN MOBIL'ETHIC - BRUEGGEN

Location de voitures électriques grâce au déploiement du plan Mobil'Ethic sur la commune de Thiers. Création d'une plateforme de covoiturage et mise en place d'une navette.

### BELL FRANCE 5 SITES EN AURA

Mise à disposition de navettes gratuites + Incitation au covoiturage.



### PASQUIER

Prise en charge des frais de mise en place d'une plateforme de covoiturage pendant la première année + Mise en place d'un garage solidaire.

### DDETS MAINE-ET-LOIRE

Dispositif Mobilizi : location de voitures électriques sans permis et de scooters électriques à des personnes désirant accéder à un emploi, à une formation qualifiante ou un entretien d'embauche.

### MOBIL'EMPLOI/ MER ALLIANCE

Mise en place par une association d'insertion pour l'emploi de navettes électriques 9 places à la demande. Prix de 2 €/usagers avec adhésion de l'entreprise De 5h à 22h.

### DDETS DE L'AIN

Coopération avec la structure d'insertion par l'action économique (SIAE) LUSIE 01 pour mettre à disposition des solutions de mobilité pour un public primo-arrivant (aide au permis, prêts temporaires de véhicule...).



## QUI SOLLICITER ? QUELLES SOLUTIONS ?

### FRANCE TRAVAIL

Les demandeurs d'emploi peuvent solliciter une aide à la mobilité, notamment l'aide financière destinée au passage du permis B ou encore la prestation Bilan Accompagnement Mobilité (MBI).

### INTERCOMMUNALITES

Porteuses de projets de mobilité avec l'instauration / modification des lignes de bus et de voies de mobilités douces.

### COLLABORATION INTER-ENTREPRISES

Si situées au sein du même secteur géographique :

- Mise en place de navettes pour les horaires décalés (Cf Mer Alliance/ Mobil'Emploi en Cornouaille avec navette 9 places).
- Création d'un fichier de covoiturage inter-entreprises.

### PLATEFORMES DE COVOITURAGES

Péréniser l'utilisation des plateformes de covoiturage mises en place par les pouvoirs publics.

Ex: Mov'ici de la Région

## POINTS DE VIGILANCE :

- La problématique de la mobilité est fortement liée à la question du logement. Les réflexions sur des solutions contraignent donc souvent les différents acteurs à devoir traiter ces deux problématiques simultanément.
- La gestion du transport public est exercée par différents acteurs publics (EPCI et régions), ce qui oblige à réfléchir sur deux échelles.
- Coût élevé de la mise en place de navettes privées pour les entreprises. Il est donc nécessaire de favoriser le partage du prix de cette solution avec plusieurs entreprises à proximité.



# ACTIONS POUR LA GARDE D'ENFANTS :



## Constat :

Le besoin en garde d'enfants s'étend sur pratiquement un tiers, voir la moitié de la carrière d'un actif ayant un ou plusieurs enfants.

La spécificité des industries agroalimentaires fonctionnant sur la base d'horaires non conventionnels constitue un obstacle majeur. En effet, ces horaires atypiques compliquent et rendent onéreuses les solutions de garde d'enfants.

## BENCHMARK :



### AFPA AVEC L'AIDE DE LA DDETS 38

Création d'une micro crèche dans le centre de formation bénéficiant au stagiaire en situation monoparentale et en réinsertion + quartier prioritaire de la ville à proximité.



### CLINIQUE DU VAL D'OUEST ECULLY

Crèche d'entreprise : des berceaux réservés pour les salariés ainsi que des horaires étendues et adaptées à l'activité du secteur.



### MAMHIQUE BRETAGNE

Services spécialisés : emploi de garde à domicile en horaire atypique et en collectivité. Surcoût de la prise en charge assuré par l'employeur par une cotisation annuelle et versement mensuel du CESU aux salariés.

### FRANCE TRAVAIL GUYANE

Organisation d'un hackathon en Guyane pour lever les freins à l'emploi. Le 1er prix est un projet de création d'une crèche spécifique pour les demandeurs d'emplois.



### GROUPE JULES & JULIETTE À DIJON

Société de micro-crèches et de garde à domicile intervenant sur des horaires étendus allant de 6h à 20h, le samedi ainsi que les jours fériés.

## QUI SOLLICITER ? QUELLES SOLUTIONS ?

**CAF CNAF MSA**

Accompagnent et financent la création de crèches ainsi que les parents avec le complément de libre choix du mode de garde (CMG).

**ENTREPRISES PRIVÉES  
OFFRANT DES SOLUTIONS  
SPÉCIFIQUES  
EX : MAMHIQUE**

Solution de garde d'enfants pour les couples ou familles monoparentales travaillant avec des horaires atypiques. Versement de CESU par l'employeur. Tarifs plus attractifs que la réservation de berceaux en crèche (reste à charge de 1€90 de l'heure pour les parents).

**COLLABORATION INTER-  
ENTREPRISES**

Création de crèches communes à plusieurs entreprises lorsqu'une proximité géographique le permet.

## POINTS DE VIGILANCE :



- Les solutions pour la garde d'enfants au sein des IAA sont très rares et coûteuses.
- Le secteur est moins investi par les jeunes parents actifs donc il y a peu de demande. Il est très coûteux d'ouvrir des solutions dans l'unique but d'être attractif auprès de ce public.
- Le modèle économique de garde d'enfant ne doit pas reposer uniquement sur les parents pour garantir leur fidélité en IAA.

# COMMENT PROCÉDER POUR LIMITER LES FREINS A L'EMPLOI :

1

## **Optimiser la diffusion, veiller à l'actualisation et approfondir les livrables produits**

Approfondir ce travail, en identifiant notamment les conditions de succès de ces différents initiatives. Rendre ce document accessible aux entreprises pour favoriser la duplication des bonnes pratiques, et l'actualiser régulièrement.

2

## **Opérer un travail de sensibilisation et d'information à destination de publics cibles pour leur permettre de connaître les aides possibles**

Cibler les publics ayant vocation à intégrer le secteur de l'industrie agroalimentaire afin de mieux les accompagner dans leur installation. Il peut être envisagé de favoriser la mise en relation des différents acteurs institutionnels, pour mieux connaître les aides offertes.

3

## **Travailler à l'échelle des départements et bassins d'emploi, en réalisant un état des lieux des besoins des entreprises sur ces questions**

Les DDETS ont un rôle pivot pour agir à ces échelles, en lien avec les autres acteurs locaux. Il s'agit notamment de travailler ces questions en lien avec les comités locaux pour l'emploi déjà existants.

4

## **Favoriser les synergies entre entreprises : du renforcement de la collaboration locale sur des thématiques précises (navettes, covoiturage, etc) au groupement d'employeurs**

Favoriser les rapprochements entre entreprises, notamment lorsqu'elles sont sur un même site, pour développer des approches communes. Développer également la pratique du groupement d'entreprises afin de permettre l'emploi, par les salariés, auprès de plusieurs entreprises et l'externalisation des missions de gestion des ressources humaines.

5

## **Aménager le territoire par l'installation de moyens de mobilité permettant aux employés de se rendre sur les lieux d'emploi**

Renforcer les synergies entre acteurs de la mobilité. L'émergence de la pratique des vélos et des trottinettes en libre-service constitue une opportunité intéressante pour les pouvoirs publics . Il conviendra dans cette perspective de soumettre des projets d'aménagement aux intercommunalités.